

Mémoire # 2  
déposé à l'Office de consultation publique de Montréal  
dans le cadre de la seconde ronde de consultations  
sur le PPU des faubourgs  
Octobre 2020



par Voies culturelles des faubourgs



## 1. Présentation de l'organisme et mission

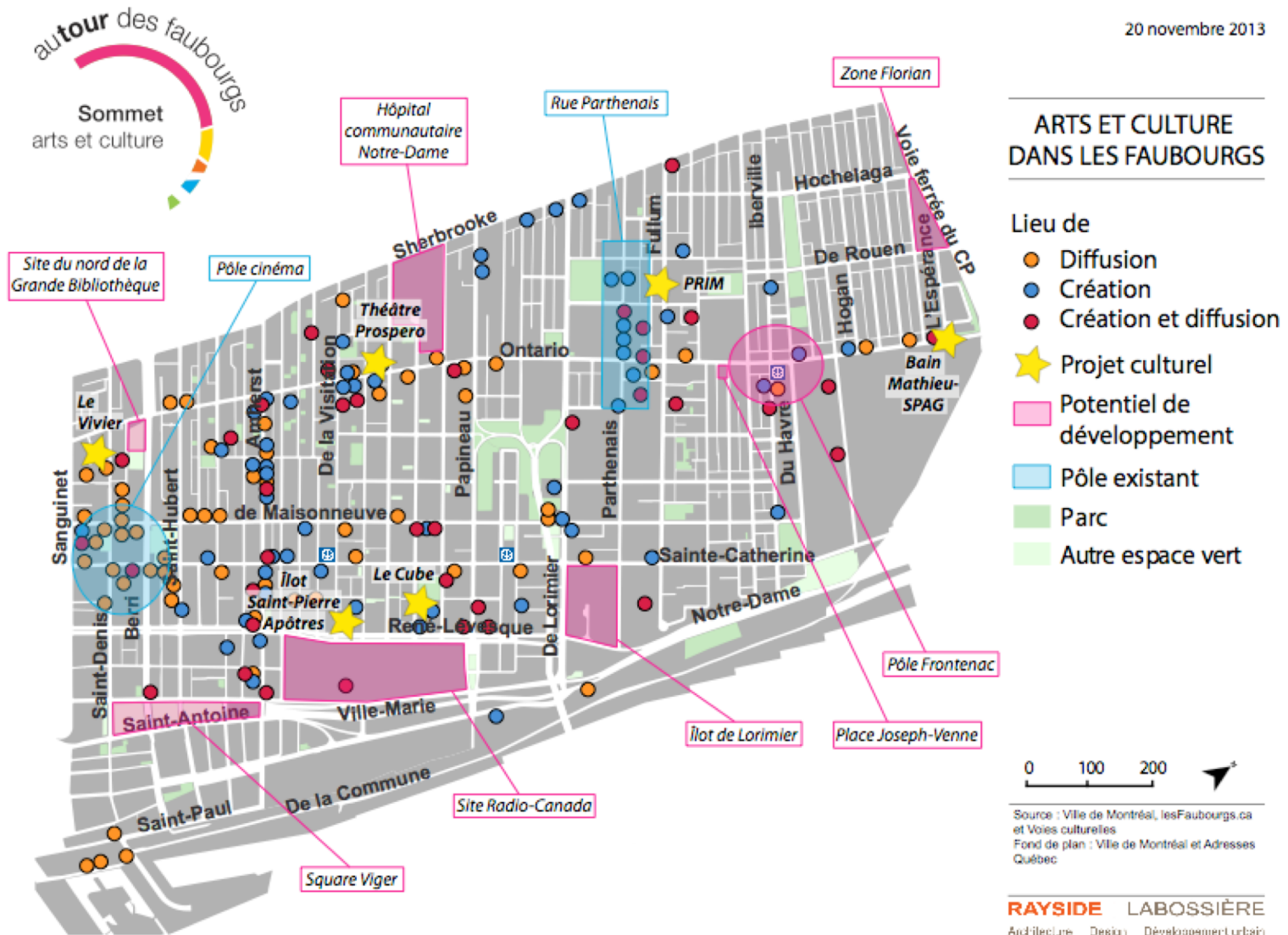
Fondé en 2001, Voies culturelles des faubourgs est un regroupement multisectoriel qui représente les créateurs et les organismes culturels, mais aussi communautaires et économiques des faubourgs, à l'est du quartier des spectacle.

## LA CULTURE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET HUMAIN

Voies culturelles des faubourgs a pour mandat de valoriser la culture, afin d'en faire un moteur essentiel de développement du quartier Centre-Sud et intervient principalement dans les domaines suivants:

- Sensibiliser le public à la vitalité et au dynamisme des milieux culturels
- Promouvoir l'offre culturelle des faubourgs
- Établir les priorités culturelles sur lesquelles intervenir de concert avec ses membres
- Réaliser des événements culturels rassembleurs réunissant plusieurs acteurs du milieu
- Rassembler le milieu culturel autour d'une vision de développement partagée.

Notre champ d'action est circonscrit au nord par la rue Sherbrooke et au sud par le fleuve  
 À l'est par la ligne de chemin de fer du CP et à l'ouest par la rue Hotel-de-Ville.





## INTRODUCTION

Dans la foulée de cette deuxième ronde de consultations de l'OCPM, pour l'élaboration prochaine du PPU des faubourgs, Voies culturelles des faubourgs croit nécessaire de déposer un second mémoire dédié à la culture, afin de remettre cette préoccupation à l'ordre du jour. Nous avons présenté un premier document en avril 2019 étayant toutes nos recommandations, celles-ci ont d'ailleurs été bien résumées dans le rapport de consultations publiques qui a suivi en juillet 2019 (p 30 et 31). Cependant, nous constatons que malgré le fait que la culture soit une composante propre à l'identité du secteur des faubourgs, elle ne figure pas parmi les thèmes et orientations abordés pendant ces deux rondes de consultation, sinon par le biais de la préservation du patrimoine. Or, nous réaffirmons que ce PPU représente une occasion à saisir pour capitaliser sur la vitalité culturelle des faubourgs, car c'est là un de ses caractères distinctifs et un élément essentiel à son développement durable, en plus d'être un vecteur de construction identitaire et de communication sociale. D'autant plus que plusieurs grands sites sont à requalifier (Molson, Radio-Canada, porte Ste-Marie) et que l'arrondissement travaille présentement à élaborer le plan culturel des faubourgs, sur lequel le PPU doit s'arrimer. Nous avons donc, à la lumière de nos nombreuses activités de concertation, bonifié ce premier mémoire de quelques recommandations supplémentaires qui sont liées à des situations concrètes et qui permettraient de préserver et de miser sur notre vitalité culturelle.

## CONTEXTE

On dénombre dans le quartier plus de 250 organismes culturels, entreprises et lieux de diffusion qui engagent près de 11 000 personnes œuvrant dans le secteur de la grande économie culturelle. Avec la présence sur le territoire des plus grandes chaînes de télévision québécoises (Radio-Canada, Télé-Québec, TVA) et de maisons de production, nous sommes un pôle de télécommunication incontournable. Les arts de la scène, sont également fortement représentés par de nombreux théâtres, compagnies de danse et espaces de diffusion (Espace Libre, Prospero, Usine C, le Lion d'Or, Circuit-Est etc.). Les arts visuels et l'artisanat ne sont pas en reste et des lieux comme l'édifice Grover, le Chat des artistes fournissent des espaces de création à de nombreux artistes, sans compter la galerie Blanc qui est la plus grande galerie extérieure en Amérique du Nord. Depuis 2009, le quartier est d'ailleurs reconnu comme le pôle culturel des faubourgs. Plus que jamais, la présence des artistes et des organismes culturels est un élément essentiel à l'identité du quartier, mais aussi à son essor social et économique et devrait se retrouver au cœur de la réflexion de cette consultation publique.

## UN COUP D'OEIL SUR LE PPU SAINTE-MARIE DE 2012...

Le rapport du PPU de Sainte-Marie avait émis en 2012 certaines recommandations très intéressantes en ce qui concerne la culture, les voici en page 36 du rapport:

### MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

- Afin d'assurer une mixité de fonctions, créer deux nouveaux secteurs d'emplois pour consolider la vocation économique des terrains visés (voir section 4.1 « Paramètres réglementaires »)
- Permettre les usages reliés aux arts et à la culture
- Promouvoir l'existence du pôle de création des Faubourgs
- Favoriser l'insertion d'art public sur le territoire du quartier Sainte-Marie, notamment dans les aménagements sur le domaine public
- Dans le cadre de la négociation d'accords de développement, assurer la réalisation de projets de développement à valeur ajoutée, notamment en assurant l'intégration d'espaces dédiés aux arts et à la culture

Dans ce premier point, on parle **de paramètres réglementaires visant à modifier l'affectation des sols**, ainsi à la page 56 section 4.1, on peut lire: «Dans le secteur de la Grover, soit dans l'axe de la rue Parthenais au nord de la rue Ontario, **l'affectation résidentielle est remplacée par l'affectation secteur d'emplois**, qui reflète mieux l'occupation actuelle du sol caractérisée par la vocation culturelle et, de façon générale, par la vocation économique. Sur le plan de la réglementation d'urbanisme, cette affectation permettra d'autoriser des usages commerciaux plus intenses, en conformité avec l'orientation visant la restructuration de l'économie du quartier en se basant sur les activités culturelles. »

Ainsi, la rue Parthenais est désormais considérée comme un secteur d'emploi, ce qui ferme la porte à d'éventuels projets résidentiels. Cette mesure est essentielle, car elle garantit qu'aucun promoteur ne pourra, par exemple, acheter un terrain et y construire des condos ou des logements. Un scénario qui est toutefois presque survenu l'an dernier, lorsque le groupe Chevalier-Séguin a acheté le terrain de la compagnie Ventblo pour y construire un immeuble à logements plus haut que la hauteur règlementaire. Cette demande de dérogation a attiré l'attention des résidents et notamment d'une coalition d'artistes qui a réalisé que le PPU 2012 avait déjà statué à ce sujet. Le projet est demeuré au contentieux de l'arrondissement pendant quelques semaines, le temps de faire de la recherche et **de se souvenir de la réglementation mise en place en 2012**, puis a finalement été débouté, au grand dam des promoteurs, mais à la satisfaction générale.

**À partir de cet exemple concret, nous recommandons:**

- **Qu'un mécanisme de suivi soit mis en place pour garantir le respect des réglementations et orientations déterminées par les PPU passés et présents.**
- **Que la mise en oeuvre des différentes recommandations soit étroitement surveillée par un comité formé pour cela, sous la supervision du service de la culture de l'arrondissement, à travers des organismes de concertation comme le nôtre.**

À la lumière de cette situation, un autre aspect nous apparaît vital pour la préservation de la vocation culturelle du pôle de création des faubourgs, **l'importance de la réglementation de la Ville ou de l'arrondissement quant au zonage et à l'accessibilité des lieux de production, pour éviter, comme en 2004, qu'un édifice comme l'usine Grover puisse être menacé d'un changement de zonage, qui le fait subitement passer d'industriel léger à résidentiel, ouvrant la porte aux promoteurs et à l'éviction de près de 300 travailleurs culturels.**

Une coalition d'artistes *Sauvons l'Usine*, avaient d'ailleurs entamé en 2005 une démarche d'immobilisation pour acquérir le bâtiment et bien qu'ils.elles n'aient pas réussi à réunir la mise de fonds nécessaire à temps, le financement octroyé par la Ville et ses partenaires a permis l'achat de l'édifice *Le Chat des Artistes* par la suite. Aucun programme d'acquisition n'existait à l'époque pour les ateliers et c'est toujours le cas aujourd'hui, ce qui nous emmène à nos prochaines recommandations:

- **Mettre sur pied un programme de soutien aux équipements culturels, qui permettrait aux regroupements d'artistes, d'artisans et de travailleurs culturels d'acquérir collectivement un bâtiment dont l'usage est dédié à la culture.**
- **Sécuriser les baux pour 30 ans et règlementer le prix des loyers d'ateliers**

Malgré la requalification de la rue Parthenais en secteur d'emplois, l'édifice de la Grover qui appartient à un propriétaire privé, pourrait très bien être revendu à une société de gestion qui décide de louer des étages entiers à une seule compagnie, comme ce fut le cas au pôle de Gaspé en 2012, lorsque Allied Properties en a fait l'acquisition et a décidé qu'une compagnie comme Ubisoft allait désormais occuper les étages d'ateliers dédiés aux artistes. C'est pourquoi, il faut s'assurer que les emplois en question demeurent dans la sphère culturelle.

### **Ce qui nous amène au deuxième et au troisième points dans les recommandations du PPU Sainte-Marie de 2012:**

- **Permettre les usages reliés aux arts et à la culture**
- **Promouvoir le pôle de création des faubourgs et statuer sur son importance comme moteur social et économique.**

Enfin, le changement de vocation des sites de Molson, Radio-Canada et des portes Sainte-Marie doit favoriser l'intégration de lieux et d'activités culturels, comme le mentionne ce dernier point des mesures culturelles du PPU 2012:

- **Dans le cadre de négociation d'accords de développement, assurer la réalisation de projets de développement à valeur ajoutée, notamment en assurant l'intégration d'espaces dédiés aux arts, à la culture et à l'éducation.**

Lors du dépôt de notre premier mémoire présenté à L'OCPM en avril 2019, nous avons concentré notre réflexion et nos recommandations autour de certains enjeux que nous jugeons particulièrement essentiels au développement de l'économie créative. Nous aimerions vous les présenter à nouveau, afin qu'ils reviennent au coeur des réflexions de ce PPU:

- Préservation du patrimoine bâti et des lieux de création actuels
- Création d'une identité culturelle forte
- Aménagement d'axes piétonniers et routiers balisés entre le sud et le nord des faubourgs
- Création de nouveaux équipements culturels dans le secteur sud des faubourgs

## Préservation du patrimoine bâti

Le quartier s'inscrit dans une histoire riche qui fait partie intégrante de son ADN et qu'il convient de conserver. Il est primordial de:

- Conjuguer le passé et le futur, donc de respecter, réhabiliter et valoriser le patrimoine tout en faisant place aux nouveaux projets. Certaines constructions peuvent très bien allier des éléments architecturaux du passé et du présent.
- Reconvertir certains lieux de culte sur le déclin en lieux culturels, ex: en priorisant le développement du projet CUBE ou en construisant une galerie sur le terrain de l'église Ste-Eusèbe.
- Mettre en valeur le secteur patrimonial du pied-du-Courant (projet d'Esplanade des Patriotes).
- Revaloriser et identifier les bâtiments patrimoniaux tels que la station de pompage Craig, la bibliothèque St-Sulpice ou des structures telles que le tunnel Beaudry.
- Freiner l'embourgeoisement et garder le caractère authentique de Centre-Sud en évitant de le convertir en quartier 10/30.



## Préservation des lieux de création et de diffusion existants

Le phénomène de gentrification a provoqué l'exil des artistes du Vieux-Montréal dans les années 70. Ils ont ensuite migré au nord de Ste-Catherine, où se trouve désormais le quartier des spectacles, puis évincés à nouveau à la création de celui-ci, ils se sont installés le long du boulevard St-Laurent. Aujourd'hui on les retrouve dans le quartier Centre-Sud, un territoire où la culture se fait et se diffuse, mais pour éviter que l'histoire ne se répète, il faut:

- Instaurer un programme de maintien des actifs et d'acquisition d'équipements
- Sécuriser les baux des lieux de création et de diffusion et fixer des plafonds au prix des loyers.
- Éviter de léser l'écosystème culturel existant en ajoutant une offre supplémentaire sur les mêmes budgets publics déjà insuffisants.
- Accompagner les compagnies de création qui doivent se relocaliser
- Conserver une offre culturelle variée pour les familles (bibliothèque, théâtre jeunesse, ateliers).

En quelques décennies, le territoire des faubourgs a subi des transformations profondes, passant de quartier industriel à «hub» culturel. Depuis 2009, il est reconnu officiellement comme pôle de création artistique. Le PPU doit miser sur cette spécificité et favoriser la création d'une identité culturelle forte par des initiatives telles que:

- Une œuvre d'art public sur Ontario qui crée une signature visuelle dans le quartier et qui renforce le sentiment d'appartenance de ses habitants et attirera potentiellement le tourisme. (ex: boules roses dans le Village)
- Des installations artistiques lumineuses qui renforcent le sentiment de sécurité dans le quartier et le rend plus beau, notamment dans l'aménagement prévu à la tête du pont Jacques-Cartier.
- Une signalétique attrayante qui pointe vers les lieux de création et de diffusion (dès la sortie des métros et sur les artères principales)
- La fermeture et l'animation de la rue Parthenais, lors de la Virée des ateliers en mai chaque année.
- L'implantation de centres incubateurs, afin d'aider la relève artistique, le développement des cultures émergentes et le partage des savoirs. Le mandat du CUBE pourrait par ailleurs être renforcé.
- Mise en valeur des oeuvres en mosaïque de l'artiste Laurent Gascon, à travers un parcours balisé et documenté.

- De l'animation culturelle professionnelle dans les parcs (marché d'artisanat, expositions, spectacles)
- La renaissance d'une société de développement commercial sur la rue Ontario (SDC des faubourgs) qui puisse dynamiser le secteur commercial, à travers des initiatives culturelles (voir SDC du Village avec le projet Aires libres ou SDC du Quartier Latin avec le festival OUMF).

Avec les projets immobiliers prévus, la partie sud des faubourgs se densifiera et doublera potentiellement sa population. Pour l'instant ce secteur est enclavé, il serait important de rattacher cette population au reste du quartier et de l'attirer vers l'offre culturelle qui se situe plus au nord des Faubourgs. En ce sens, il convient de favoriser

### la mobilité et l'accessibilité :

- En aménageant un axe vert piétonnier et cyclable vers le fleuve tel que prévu dans la première consultation, qui part du parc des Faubourgs jusqu'au boulevard Notre-Dame. Celui-ci aménagé de façon conviviale avec de la végétation, du mobilier urbain, des espaces publics animés par des actions culturelles et des œuvres d'art.
- En créant un parcours Est-Ouest balisé consacré aux arts de la scène et un parcours Nord-sud consacré aux arts visuels.
- En préservant le zonage commercial sur les artères où l'offre culturelle est forte.
- En atténuant la circulation routière sur Ontario (comme sur Sainte-Catherine), par exemple en empêchant les automobilistes de tourner à droite pour accéder au pont.
- En améliorant l'accessibilité aux lieux de création (stationnement automobile, supports à vélo, bornes bixi, transport en commun, signalétique, accessibilité aux personnes à mobilité réduite).

De même, le déménagement de la Maison Radio-Canada et la requalification du site de l'ancienne usine Molson représentent des opportunités de développer de nouveaux équipements culturels qui devraient desservir la population habitant dans le secteur sud des faubourgs, mais toujours dans un souci de complémentarité avec l'offre présente plus au nord du boulevard René-Lévesque.

Par exemple:

- La récupération de la salle Molson pour en faire un haut lieu culturel et artistique
- Des espaces publics multifonctionnels et conviviaux qui accueillent une programmation culturelle et des œuvres d'art public.
- Une bibliothèque, car Frontenac et Père Ambroise sont peu accessibles aux habitants du sud de René-Lévesque.
- Un cinéma, il y en a peu dans le sud-est.
- Un centre culturel/communautaire/sportif
- Un guichet culturel dans le parc des faubourgs qui ferait la promotion de l'offre culturelle du quartier et permettrait d'acheter des billets de spectacle.
- Un café/salle culturelle à usage multiple
- Des écoles primaires.

Il convient également **d'être en phase avec les plans de développement existants**. En culture, plusieurs stratégies ont été mûrement réfléchies par des experts dans le domaine et font appel à une pluralité d'intervenants de différentes sphères d'activités.

- Plan d'action - Montréal métropole culturelle, qui a su fort bien intégrer une vision des quartiers culturels
- Plan local de développement culturel de l'arrondissement Ville-Marie
- Agenda 21 de la culture, qui a déclaré la culture 4<sup>e</sup> pilier du développement durable et au cœur même de l'avenir de la métropole.
- Plan de Tourisme Montréal
- Le plan stratégique du Quartier culturel des faubourgs sur lequel l'arrondissement Ville-Marie travaille présentement et qui sera dévoilé à la fin de 2020.

Ces plans d'action visent à enrichir la qualité culturelle du cadre de vie des Montréalais. La notion des quartiers culturels par exemple est plus que jamais mise de l'avant par la Ville Centre. Chaque arrondissement devra désormais déposer un plan de développement culturel qui reflète les couleurs locales et les spécificités de son territoire et intégrer des éléments liés au patrimoine, à l'architecture, à l'environnement, aux arts, à la science, à l'activité commerciale.

## CONCLUSION

Pour le dépôt de ce second mémoire, nous avons fait l'exercice de réviser les mesures culturelles émises en 2012 par le PPU Sainte-Marie. À la lumière de situations concrètes, nous constatons la pertinence de ces recommandations et nous souhaitons qu'un mécanisme de suivi adéquat permette leur mise en oeuvre dans le présent et le futur. L'enjeu de préservation nous apparaît tout aussi important que celui de développement, car l'histoire nous a démontré trop souvent la primauté du capital sur la défense des milieux de vie. La vitalité culturelle de notre secteur est une richesse inestimable sur laquelle nous devons miser, c'est pourquoi nous devons nous assurer que la matière première à la source de cette richesse, c'est à dire les artistes, artisan.es et travailleur.euses culturels.les demeurent dans le quartier, car ils enrichissent tout son écosystème (culturel, social, économique).

Le milieu culturel est durement touché par la pandémie actuelle et devra une fois de plus se réinventer pour négocier cette sortie de crise. Plus que jamais, il est essentiel de mettre en place des mesures qui confirment l'importance de la culture dans les faubourgs, et ce, en favorisant la promotion, la préservation et l'accessibilité de ses lieux de production et de diffusion.